



Conférence des ministres de la jeunesse et des sports de la Francophonie

La jeunesse et les sports, vecteurs de développement national et de promotion de la Francophonie

**RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL
SUR L’EVALUATION
DE LA PROGRAMMATION 2009-2012**

Saint-Louis (Sénégal), 5 au 10 novembre 2012

Tél.: (221) 33 849.56.42 – *Fax:* (221) 33 823.79.44 – *Messagerie:*

secretariat.general@confejes.org

Site Internet : <http://www.confejes.org/>

SYNTHESE DES TRAVAUX

Le groupe de travail sur l'évaluation de la programmation 2009-2012 de la CONFÉJES s'est réuni du 5 au 10 novembre 2012 à Saint-Louis (Sénégal), sous la présidence de M. Youssouf FALL, Secrétaire général de la CONFÉJES.

I. Allocutions de bienvenue

Au nom des autorités saint-louisiennes, **le représentant des chefs de services régionaux de la jeunesse et des sports de Saint-Louis** souhaite la bienvenue aux participants. Il relève qu'il s'agit du deuxième atelier de la Conféjes organisé à Saint-Louis, ce qui témoigne des excellentes relations entre les deux entités et des qualités d'accueil de la ville. Il salue la pertinence des actions menées par la CONFÉJES et souhaite plein succès aux travaux sur l'évaluation de la programmation 2009-2012.

Le Secrétaire général de la CONFÉJES, M. Youssouf FALL, remercie le représentant de la ville de Saint-Louis pour son accueil et fait part de ses fortes attaches à cette ville où il a lui-même grandi et dont il a reçu le titre de citoyen d'honneur. Après avoir présenté la nouvelle directrice administrative et financière de la CONFÉJES, Mme Fatou Gaye NDIAYE, M. FALL a convié les participants à un instant de silence à la mémoire de M. Alpha Mamadou BAH, ancien agent de la CONFÉJES récemment décédé. Il a par ailleurs rendu un hommage appuyé à M. René HAMAITE, qui prend sa retraite, pour son militantisme et sa contribution très appréciée à la CONFÉJES. M. FALL justifie le choix de réunir le Groupe de travail sur l'évaluation de la programmation de la Conféjes à Saint-Louis, ville carrefour et historique, et dans ce cadre retiré propice à la réflexion approfondie à laquelle les participants sont appelés, en vue de préparer les décisions que les ministres de la Jeunesse et des Sports devront prendre lors de leur conférence à Niamey en mars 2013, dans un contexte marqué par la diminution des ressources financières et l'élaboration prochaine d'un nouveau cadre stratégique de la Francophonie, qui fixera les grandes orientations et missions pour la communauté francophone.

Dressant un tableau de la programmation 2009-2012, M. Fall souligne la volonté de la CONFÉJES, depuis 2009, de s'inscrire dans une gestion axée sur les résultats (GAR), en vue de développer une culture de suivi et d'évaluation des programmes et de rendement. Ce processus exigeant, qui requiert toutefois de la maturité, un personnel formé et les moyens de sa mise en œuvre, avait également prévu un bilan annuel, une revue à mi-parcours ainsi qu'une évaluation finale au terme du quadriennium et une formation en suivi-évaluation des cadres des ministères. Les évaluations annuelles et à mi-parcours, notamment sur le Fonds d'insertion des jeunes (FIJ), ont été réalisées en temps opportun et transmises aux ministres. L'évaluation finale a, quant à elle, été confiée à un cabinet extérieur qui a travaillé sur la base d'un questionnaire adressé aux ministères et auquel une bonne vingtaine de réponses ont été reçues à ce jour. Cette évaluation a été complétée par des consultations sectorielles, en vue de proposer un cadre logique pour chaque secteur dans la perspective de l'élaboration d'un projet de programmation.

A cet effet, les documents de travail suivants sont mis à disposition des participants :

- Tableaux synoptiques des actions réalisées au cours de la programmation 2009-2012
- Avant-projet de programmation 2013 de la Conféjes
- Grandes orientations pour la prochaine programmation quadriennale de la CONFÉJES (avant-projet)
- Éléments de réflexion sur l'avenir de la CONFÉJES

M. Fall affirme que la CONFÉJES s'est bien acquittée de ses engagements inscrits dans la programmation 2009-2012, en dépit des conditions de travail parfois difficiles, notamment en raison d'un personnel et de ressources financières réduits. La pertinence et le taux d'exécution des actions,

qui atteint près de 100%, sont fortement appréciés des bénéficiaires, suscitant de nombreux besoins que les ressources disponibles ne peuvent malheureusement pas satisfaire. Les textes fondamentaux de la Conféjes ont par ailleurs été révisés en 2011 et un nouveau plan comptable adopté, tandis que le site internet a été rendu plus attractif. La synergie a été renforcée avec l'OIF, les opérateurs et la Confémén, notamment à travers la participation de la CONFÉJES à l'École d'été de la Francophonie organisée en 2011 à Nouakchott au forum de la jeunesse sur les emplois verts organisé en janvier 2012 à Niamey et au premier Forum mondial de la langue française tenu en juillet à Québec, ou encore les fora des élus francophones du sport réunis au siège de l'OIF. De nombreux partenariats ont en outre été développés notamment avec les mouvements sportifs et de jeunesse ou avec le Groupe des ambassadeurs francophones à Dakar dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la Francophonie. Par toutes ces actions, auxquelles s'ajoutent également la création du Portail francophone du sport et la publication de la lettre électronique « Sports francophone info », la CONFÉJES s'est non seulement rapprochée de l'institutionnel francophone conformément au souhait des ministres mais a aussi contribué au rayonnement de la Francophonie et renforcé elle-même sa propre image dans le monde. Déplorant toutefois que la convention-cadre signée avec l'OIF, vidée de son sens, soit restée lettre morte, M. FALL indique que des efforts devront être entrepris au cours de la prochaine programmation pour améliorer la coopération avec elle.

D'autre part, deux conférences ministérielles ont été organisées en 2009 et en 2011, portant respectivement sur les thèmes de la décentralisation et des technologies de l'information et de la communication, en relation avec les politiques nationales de jeunesse et de sports. Un programme spécial d'appui à Haïti d'environ 120 000 000 FCFA a été déployé ainsi que des manifestations ou formations à haute teneur de paix dans les pays en crise ou en sortie de crise, notamment le Congo, le Burundi, la Guinée, le Rwanda et la Côte d'Ivoire.

S'agissant de l'appui aux ministères de la jeunesse et des sports, les principales actions de la CONFÉJES ont concerné :

- la conception et la mise en œuvre des politiques de jeunesse et des sports et la mise en place de conseils nationaux des jeunes dans les pays membres ;
- la formation de cadres supérieurs par l'octroi de bourses supérieures ;
- la sensibilisation de cadres à la GAR et au suivi-évaluation ;
- la production de documents pédagogiques ou de référence ;
- l'aide aux instituts nationaux de formation des cadres de jeunesse et des sports pour arrimer leurs programmes au système LMD ;
- un appui au CAMES.

S'agissant de la jeunesse, la CONFÉJES se positionne désormais, grâce à son programme phare FIJ, comme la plus apte des institutions francophones en matière de formation à l'entrepreneuriat, avec un total de 582 projets de jeunes financés au cours du quadriennium, pour plus de 1 000 000 000 FCFA. Des formations en matière de gestion des centres de jeunesse, de lutte contre les conduites addictives, du volontariat, de développement de la culture de la paix et de la citoyenneté, de lutte contre les violences faites aux femmes ou encore de leadership ont également été organisées.

Dans le domaine des sports, le programme phare FFPO, mené avec le mouvement sportif international et africain, qui comprend l'octroi de bourses de haut niveau, des stages et des appuis techniques, continue de rencontrer un grand succès et a permis à plusieurs athlètes de remporter des médailles au niveau africain et international. Ils s'y ajoutent notamment :

- les divers camps d'entraînement pour les athlètes, organisés en amont des compétitions internationales ;
- les actions en faveur de la relance du sport à l'école, en collaboration avec la CONFEMEN, du sport pour personnes vivant avec un handicap, du sport féminin, de la détection des jeunes athlètes, de la gestion des centres sportifs, de la lutte contre le dopage.

En ce qui concerne l'égalité entre les femmes et les hommes, M. FALL souligne :

- l'organisation de quatre réunions du GTCF, dont la coordonnatrice a été cooptée par le Groupe de travail international ;
- la révision du cadre de référence du GTCF ;
- la réalisation d'une enquête sur la participation des femmes aux actions menées ;
- la réalisation et la mise à disposition d'un guide d'élaboration d'un plan national de développement de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les secteurs jeunesse-sport-loisir ;
- l'attachement de la CONFEJES au respect de l'équité dans la participation des femmes aux actions déployées ; ce taux a atteint 39,5% en 2011 sur un objectif de 50%.

Jugeant ainsi, dans l'attente de l'évaluation externe, le bilan sur 2009-2012 globalement positif, le Secrétaire général tient à saluer le travail et la mobilisation de l'ensemble de ses collaborateurs, des experts et des consultants, et à remercier les pays membres de la CONFEJES, en particulier le Sénégal pays du siège, ainsi que le Secrétaire général de la Francophonie et son Conseiller spécial, M. Ousmane PAYE, pour tous leurs appuis. Dans un contexte financier difficile où la solidarité est plus que jamais nécessaire, il affirme son optimisme quant à l'avenir de la Conféjes qui est au cœur de l'action en faveur de la jeunesse et des sports, notamment en Afrique, qui constitue un nouveau pôle de croissance dans le monde.

II. Evaluation de la programmation 2009-2012

L'exercice d'évaluation de la programmation 2009-2012 a été réalisé par secteur, ainsi répartis :

1. Groupe 1 : Jeunesse
2. Groupe 2 : Sport
3. Groupe 3 : Formation des cadres
4. Groupe 4 : Femmes/Jeunesse et Sport

Les comptes rendus des quatre ateliers, qui figurent en annexe, ont fait l'objet de restitution et d'échanges en séances plénières, et soulignent en premier lieu une érosion des ressources financières de la CONFEJES au cours de la période visée, diminution causée à la fois par les désengagements de certains bailleurs de fonds et par les retards de cotisations. Il a du reste été demandé de mettre en regard les crédits prévus, les fonds réellement perçus et les montants exécutés. Cette situation financière, qui ne résulte ni de l'inefficacité, ni d'un manque de pertinence, ni de mauvaise gestion de la part de la Conféjes, oblige à opérer des choix dans une approche de pragmatisme, de réalisme, de subsidiarité et de recherche de la valeur ajoutée de la Conféjes.

Les débats ont également souligné la nécessité d'accompagner et de renforcer l'appropriation des actions et leur prise en charge par les Etats, notamment en ce qui concerne le FIJ, pour lequel il est recommandé d'évoluer d'une approche de « guichet » vers une réelle activité « d'incubateur et de créateur d'entreprises ». M. FALL a souligné à nouveau le succès de ce programme phare et créneau d'excellence de la CONFEJES, tout comme le FFPO.

Au sujet du périmètre d'actions de la CONFEJES et de la demande d'élargissement de ses activités, le Secrétaire général rappelle que l'évaluation à mi-parcours montre un déploiement des actions sur l'ensemble des zones géographiques, 36 pays en ayant bénéficié, malgré des degrés divers ; ainsi, le FIJ concerne davantage les pays de l'Afrique de l'Ouest qui s'y sont intéressés très tôt. En rappelant que le déploiement des actions doit répondre aux règles de fonctionnement de la Conféjes et notamment au paiement des cotisations, M. FALL tient à souligner l'amélioration constatée à cet égard.

L'évaluation de la programmation a montré en outre la nécessité de renforcer la synergie avec les partenaires francophones dans la perspective du prochain cadre stratégique de la Francophonie. A

ce propos, M. FALL rappelle que conformément à la volonté des ministres, la CONFÉJES figure dans la Charte de la Francophonie et a inscrit ses actions dans le cadre stratégique décennal adopté lors du Sommet de Ouagadougou de 2004. M. FALL partage par ailleurs les recommandations visant à améliorer et à renforcer la communication en direction des bailleurs de fonds et des partenaires pour susciter des financements extérieurs, tout en soulignant que cela demandera aussi de prévoir un budget de communication.

Il a en outre été recommandé de se pencher davantage, sur la base de statistiques, sur la problématique de la participation et du coût de l'EPS à l'école, que certains participants estiment n'avoir pas été suffisamment abordés. La question du positionnement et du contenu du secteur du loisir, qui se pose surtout pour les pays du Sud, a été soulevée.

S'agissant de l'enjeu de la participation des femmes, il a été observé que le questionnaire sur l'utilisation du guide réalisé par le GTCF pour l'élaboration de plans nationaux visant l'égalité entre les femmes et les hommes dans les secteurs jeunesse-sport-loisir n'a reçu qu'un faible nombre de réponses. Il est donc important que les responsables politiques s'approprient et exploitent cet outil dont la finalité est d'aider à la décision politique, ce qui demande qu'ils y soient sensibilisés voire formés. Il a été recommandé en outre de corroborer les réponses au questionnaire GTCF avec l'évaluation du guide élaboré par la commission jeunesse, les premiers éléments ayant indiqué qu'il n'y a pas d'actions spécifiques pour les femmes dans le programme jeunesse. Il a été noté, d'autre part, que le GTCF est confronté au problème du profil des déléguées nationales GTCF et de leur statut au sein des ministères où elles exercent ; à cet égard, une étude sur la présence des femmes dans les ministères pourrait être éclairante.

En ce qui concerne l'objectif stratégique de la formation des cadres, réalisé avec succès malgré un budget réduit, il a notamment été observé que les formations dispensées par les instituts n'aboutissent pas toujours à un emploi, ce qui pose la question du mandat de ces instituts. La gestion mixte de la plupart des instituts entre ministère de l'éducation d'une part et ministère de la jeunesse et des sports d'autre part soulève également des difficultés de vision, de compréhension et de synergie entre ces acteurs. Il a aussi été question des formations de courte durée et, plus précisément, des moyens pour passer de modules élaborés par la Conféjes à une prise en charge et une organisation des formations par les Etats qui ouvrent sur des métiers, ce qui nécessite une meilleure adéquation entre les formations et les possibilités d'emploi. Une meilleure diffusion du guide méthodologique reprenant une liste des métiers connexes au secteur JSL serait utile pour mieux faire le lien et assurer la pertinence avec les formations proposées par les instituts. Au vu du fossé existant entre les fédérations sportives et les instituts de formations de cadres, il est jugé très important que ces derniers n'oublient pas leur vocation qui est de répondre aux besoins des mouvements sportifs et de développer en partenariat avec eux des formations adéquates de court et de long terme. Il est aussi recommandé que les formations portent non seulement sur l'apprentissage d'un métier mais aussi sur des « business plan », pour obtenir des financements.

Les participants ont souligné l'importance de sensibiliser les ministères à la mise en œuvre des engagements et décisions de la Déclaration de Praia de décembre 2006. Ils ont affirmé le rôle majeur que doit poursuivre la Conféjes à cet égard, mais aussi en matière d'appui aux réseaux des instituts, d'accompagnement de la mutualisation des ressources, d'échanges d'enseignants, d'universalisation des diplômes des instituts, de recherche de partenariats avec les universités, ainsi que de renforcement de la collaboration entre les ministères de l'éducation et de la jeunesse et sports. En appelant à nouveau l'attention sur la question des ressources financières de la CONFÉJES, le Secrétaire général salue pour sa part la CCP comme un modèle exemplaire de partenariat auquel les directeurs des instituts ont réfléchi et qui a produit des documents importants pour la revalorisation des formations, avec des résultats tangibles. Il préconise que le GTCF s'inspire de cette démarche.

Une présentation du Portail francophone du sport créé par la CONFÉJES et qui a notamment pour objectif de contribuer aux actions mentionnées ci-dessus a été faite et les informations mises à disposition très appréciées.

III. Evaluation de la programmation 2009-2012

L'évaluation externe réalisée par le cabinet d'évaluation de politiques publiques IFE a en premier lieu mis en exergue un contexte marqué par :

- une crise mondiale qui plombe les économies et crée des tensions budgétaires, avec un impact sur l'accroissement de la pauvreté, du fossé économique entre les peuples et les pays, ainsi que du taux de chômage, en particulier des jeunes ;
- le processus en cours de requalification des missions et des modalités de la CONFÉJES, en lien étroit avec le cadre stratégique décennal de la Francophonie et dans une perspective de centrage autour des projets phares de la CONFÉJES, de bonne prise en compte des attentes des Etats ainsi que des processus de décentralisation dans de nombreux pays ;
- la structuration des actions de la CONFÉJES autour des impacts dans les pays, des missions de la Francophonie et des objectifs du millénaire pour le développement, et articulées en 4 niveaux : actions stratégiques du secrétariat général ; jeunesse ; sports ; égalité hommes-femmes ;
- l'évolution des domaines jeunesse et sport, qui constituent des secteurs valorisés par les États et gouvernements comme vecteurs de développement national, de promotion de la Francophonie et de l'atteinte des OMD.

L'évaluation, à la fois récapitulative et prospective, a principalement porté sur :

- la pertinence des programmes ;
- la pertinence du dispositif opérationnel et de mise en œuvre ;
- l'efficacité et l'efficience des programmes et de la programmation ;
- la durabilité des résultats ;
- les recommandations des bénéficiaires et les pistes d'amélioration proposées par les évaluateurs pour les interventions futures.

Trois outils de collecte ont été mobilisés :

- l'analyse documentaire ;
- les entretiens individuels approfondis ;
- les enquêtes par questionnaire quantitatif précodé.

S'agissant des résultats, le cabinet d'évaluation souligne tout d'abord que 13 des 24 pays auxquels le questionnaire a été adressé y ont répondu, soit 54,17%, avec un taux de réponses variable selon les programmes et les thèmes abordés dans les différents modules. Ces réponses constituent toutefois, malgré les lacunes, une première photographie intéressante.

Il en ressort notamment :

s'agissant du programme jeunesse :

- tous ces pays possèdent un ministère de la jeunesse et des sports, et une majorité (71,43%) ont ou sont en train d'élaborer une politique de jeunesse ;
- la proportion de jeunes et de femmes impliqués dans la mise en œuvre de la politique nationale de jeunesse est plus ou moins élevée dans les pays visés (respectivement 30,4% jeunes et 1/7 de femmes) ;
- le faible financement de cette politique de jeunesse (environ 6% du budget national), avec une tendance baissière ;
- la relative faiblesse de la part du budget de la jeunesse allouée au financement des projets de jeunes (de l'ordre de 11%) ;

- plus de 60% des projets présentés au FIJ ont été satisfaits, dont plus de 1/5 sont dirigés par des femmes et plus de 1/3 bénéficient aux femmes ;
- un taux de satisfaction des pays assez élevé, en particulier en ce qui concerne le FIJ, qui est considéré comme un dispositif à forte valeur-ajoutée contribuant à développer l'esprit d'entreprise et l'auto emploi et, par conséquent, à lutter contre le chômage grâce à un attrait croissant des jeunes pour les micro-projets ;

s'agissant du programme sport :

- 8 des 9 pays ayant répondu à ce questionnaires ont signé la convention internationale de l'Unesco sur la lutte contre le dopage et un peu plus de la moitié a entrepris des actions de partenariat favorisant la recherche scientifique en matière de dopage ;
- 5 des 9 pays disent utiliser les documents techniques mis à disposition par la CONFÉJES ;
- tous disent encadrer les activités sportives et mettre en œuvre des mesures visant à favoriser le sport féminin et un seul indique ne pas déployer d'actions en faveur du développement du sport chez les personnes vivant avec un handicap ;
- une baisse tendancielle des bourses FFPO octroyées sur le quadriennium (109 bourses dont environ 30% pour les femmes ont été attribuées pour 12 pays) ;
- une tendance haussière de l'ordre de 10% des clubs Conféjes (631 pour 5 disciplines, dont une moyenne de 39,5 femmes participantes) ;

s'agissant de la politique de formation des cadres :

- la majorité des 6 pays ayant répondu aux questions afférentes dispose d'une politique nationale de formation des cadres ;
- le faible taux d'enseignants féminins (10,9%) et de cadres féminins (2,6 à 13,4% des 31,1% de cadres enseignants).

Au final, les pays ont une appréciation globalement satisfaisante de la CONFÉJES dont les actions sont jugées pertinentes, notamment en ce qui concerne l'appui à la mise en œuvre des politiques sectorielles, l'adéquation des projets financés avec les problèmes rencontrés par les jeunes, la relève de la qualité et le renforcement des capacités des bénéficiaires, ou encore l'insertion économique et la formation professionnelle des jeunes. Par ailleurs, l'instauration d'une discrimination positive pour une meilleure prise en compte des femmes dans les instances de décisions est préconisée (50% des interrogés contre 25% qui privilégient la sensibilisation ou l'éducation).

Les pays interrogés formulent enfin les recommandations suivantes :

s'agissant du programme jeunesse :

- augmenter le nombre des bénéficiaires FIJ, et augmenter du plafond de financements et débloquer ceux-ci dans les délais appropriés ;
- financer la formation aux petits métiers des artisans dans des domaines précis ;
- financer des projets à caractère régional des jeunes ;

s'agissant de la formation :

- accroître l'appui aux instituts à vocation régionale ;
- soutenir la formation des inspecteurs de la jeunesse et des sports et aider à leur recyclage périodique ;
- développer des expertises nationales ;
- poursuivre et intensifier la formation des cadres JSL ;
- augmenter le nombre de formation des formateurs de cadres de jeunesse ;
- financer la formation des jeunes filles et femmes leaders ;

s'agissant du programme sport :

- tenir compte des activités sportives et multiplier leur fréquence ;

- prendre en compte les sports de main ;
- doter les pays membres en matériel ;
- contribuer à la formation des encadreurs techniques ;

s'agissant des actions stratégiques du secrétariat général :

- augmenter le financement des programmes ;
- accorder une plus grande priorité aux jeunes ;
- prendre en compte le volet infrastructures ;
- trouver des stratégies pour le paiement des cotisations statutaires des membres :
- recruter des experts féminins à la CONFÉJES ;
- veiller à l'équité dans la prise en charge des sous-régions et des pays ;
- mettre en place un mécanisme de suivi et évaluation des actions au niveau des pays ;
- mettre en cohérence les objectifs stratégiques de la CONFÉJES avec les axes d'intervention de l'OIF.

Au terme de cette présentation, l'évaluation réalisée a été jugée globalement intéressante et de qualité malgré le nombre limité de pays interrogés (24/43 membres) et de réponses reçues (12/24), qui est un fait récurrent. Elle donne des informations utiles pour les décideurs sur la mise en œuvre et les tendances, tout particulièrement dans une période financière critique et en fin de programmation, en portant un regard à la fois rétrospectif et prospectif. Ces indications partielles ne constituent toutefois qu'une facette de l'évaluation globale, dont les présents travaux sont aussi un élément et qui doivent être complétées par une évaluation interne.

Certains participants ont néanmoins jugé que le peu de réponses obtenues sur le questionnaire du FIJ interroge sur l'appropriation des programmes par les Etats. Certaines réponses au questionnaire sont également jugées décevantes, ce qui ne facilite pas l'exercice d'élaboration d'une nouvelle programmation, dans un contexte budgétaire difficile. Le questionnaire pose en outre la question des délais de réponse et du mode d'administration de ce questionnaire, qui demande parfois de s'adresser à différents secteurs au sein ou en dehors des ministères et de veiller à une coordination dans chaque pays.

En conclusion, l'évaluateur estime que cet exercice et le questionnaire appellent la responsabilité partagée des partenaires, à savoir la CONFÉJES, les pays et les acteurs des pays bénéficiaires, et permettent également de formuler des conseils et des recommandations pour l'avenir. Il affirme que l'évaluation est une exigence démocratique dans une perspective de reddition de comptes, s'agissant notamment de finances publiques, managériale et stratégique dans un contexte de rareté de ressources. Il invite tous les partenaires visés à être non seulement proactifs, c'est-à-dire à ne pas subir le changement, mais aussi préactifs en préparant le changement.

En remerciant le cabinet d'évaluation pour son travail et son accompagnement, le Secrétaire général indique que ce questionnaire, qui est un élément de l'évaluation, pourrait être retiré si les réponses en sont jugées non pertinentes ou trop insuffisantes.

IV. Avant-projet de programmation 2013 de la Conféjes

Le Secrétaire général rappelle sa proposition de prolonger d'un an ou deux la programmation quadriennale 2009-2012, en attendant le nouveau cadre stratégique de la Francophonie sur lequel la CONFÉJES devra s'aligner. Les propositions pour la programmation 2013 tiennent compte également de la diminution des ressources financières, ce qui se traduit notamment par la suppression du programme de formation de cadres presque entièrement financé sur l'aide de l'ACDI, un resserrement de la programmation, une concentration sur les projets phares (FIJ et FFPO), un recentrage autour du cœur de métier de la CONFÉJES que sont le programme jeunesse et le programme sports, sans toutefois fragiliser l'ensemble de la programmation. Ces propositions entendent aussi assurer la pertinence de la mission de la CONFÉJES en maintenant les actions de conseil aux Etats et

gouvernements, de formation des formateurs notamment les personnels d'encadrement de sports et des jeunes, d'appui aux initiatives d'insertion socio-économique des jeunes, ainsi que de développement et de la formation d'élites sportives ou encore d'appui aux rassemblements des jeunes visant à favoriser les échanges, stimuler et valoriser leur participation et leur contribution au sein de la société.

Dans ce contexte, les changements concernent principalement le nombre d'objectifs et d'actions déployées : des 13 projets stratégiques prévus pour la période 2009-2012, 9 sont ainsi proposés pour 2013, pour un montant réduit à 810 millions (au lieu de 1,1 milliard FCFA) :

- secrétariat général
2 objectifs stratégiques : consolidation des partenariats et dimensions logistiques et organisationnelles de la programmation. 8 actions y sont prévues pour un budget de 75 millions FCFA ;
- programme jeunesse
3 objectifs stratégiques : insertion économique, insertion sociale et promotion de la paix dans les Etats fragiles. 7 actions sont prévues pour un budget de 305 millions FCFA ;
- programme sport
3 objectifs stratégiques : appui à la mise en place du sport de proximité comme moteur de développement et de promotion de la paix ; structuration du sport à la base et appui au sport féminin et à l'accès au sport pour personnes handicapées ; appui à l'élite des jeunes sportifs en vue de l'accès au sport de haut niveau. 7 actions sont prévues pour un budget de 415 millions FCFA ;
- égalité femmes-hommes : organisation de la réunion annuelle du GTCF (15 millions FCFA).

Les échanges à l'issue de cette présentation ont principalement exprimé une forte préoccupation face à la suspension du programme de formation des formateurs et à l'insuffisance déjà notoire de cadres féminins. Un plaidoyer auprès des ministres en faveur de ce programme est fortement recommandé, de même que la recherche de nouvelles stratégies et actions telles que l'accompagnement des pays dans ce domaine, l'arrimage des instituts de formation avec d'autres organismes de formation ou encore la production d'outils et l'appui à l'appropriation des guides dans un objectif de capitalisation, mais aussi la recherche de nouveaux financements.

En rappelant que les bourses actuelles seront maintenues jusqu'à leur terme en 2012 voire 2014 pour certaines et que la situation financière exige d'être réaliste et de faire des choix, le Secrétaire général de la CONFÉJES s'engage à porter ces préoccupations devant les ministres, étant lui-même convaincu de l'importance de la formation des cadres. Il espère que cette situation sera transitoire, tout en relevant la responsabilité des Etats du Sud eux-mêmes en la matière. Il prend note des réajustements formulés par les groupes sectoriels concernant les actions et les budgets à allouer pour la programmation 2013, jointe en annexe, qui sera soumise aux ministres lors de la Conférence de mars 2013.

V. Programmation 2014-2017

A la suite de la présentation de l'avant-projet de programmation 2014-2017 et des travaux en groupes sectoriels, le groupe de travail recommande que le constat général liminaire soit plus positif, en mettant aussi en exergue le fait que le domaine JSL est un élément de développement. Des questions ont été posées sur la nécessité d'arrimer la programmation de la CONFÉJES au cadre stratégique de la Francophonie et à l'OIF. Le groupe de travail souligne la nécessité de renforcer l'appropriation des actions par les Etats, tout particulièrement dans le contexte de réduction des ressources financières.

L'avant-projet de programmation 2014-2017 sera revu en temps opportun, après l'adoption du nouveau cadre stratégique de la Francophonie.

VI. Conclusions

Le directeur du cabinet d'évaluation externe a tenu à saluer la pertinence de l'exercice mené par le groupe de travail, qui doit conduire vers un plan de développement stratégique de la CONFEJES sur la base d'un diagnostic des actions, à la fois par les acteurs et les bénéficiaires. Il s'agit à ses yeux d'avoir une réflexion globale en vue de définir des orientations stratégiques pour donner corps à l'ensemble des recommandations formulées, tout en analysant aussi les avantages comparatifs des acteurs de domaines identiques ou proches. Il invite à être imaginatif et à tenir compte des évolutions, notamment l'importance des TIC, en vue d'identifier la valeur-ajoutée et le positionnement de la CONFEJES, ce qui peut aussi impliquer des changements en terme de gestion et de capitalisation des savoirs.

Le Secrétaire général de la CONFEJES remercie les participants pour leur engagement et leur contribution à ce fructueux travail d'évaluation de la programmation 2009-2012, réalisé en croisant les informations venant des acteurs et des bénéficiaires ainsi que de divers experts et consultants. Il félicite ses collaborateurs pour leur mobilisation et réitère ses remerciements au Secrétaire général de la Francophonie pour l'appui apporté par l'OIF.

RAPPORTS SECTORIELS

I. COMMISSION JEUNESSE

Une table ronde consacrée à l'évaluation de la programmation quadriennale de la CONFÉJES 2009-2012, s'est déroulée à Saint Louis du Sénégal, à hôtel la Saint-Louisienne, du 4 au 11 novembre 2012. Les travaux en Commission ont porté sur l'examen de deux documents produits par l'équipe du Secrétariat Général de la CONFÉJES, relatifs, pour le premier, au bilan de la programmation 2009- 2012 et au projet de la programmation transitoire 2013 et, pour le second, aux orientations stratégiques pour la prochaine programmation 2014 -2018

Les travaux de la Commission Jeunesse ont été présidés par Monsieur ALI HAROUNA Bouramah, Directeur des programmes Jeunesse de la CONFÉJES, et modérés par Monsieur Amadou Ousmane DIALLO, Consultant, rapporteur assisté de Messieurs Macodé NDIAYE, Directeur Adjoint des programmes Jeunesse de la CONFÉJES et, Oumar Daouda SOGNANE, Directeur de la Jeunesse du Sénégal.

Le présent rapport rend compte des conclusions et des recommandations de la Commission Jeunesse et des observations du Consultant.

A. Bilan de la Programmation 2009-2012 et Programmation 2013

A.1 Conclusions

L'examen du bilan de réalisation des 4 objectifs stratégiques inscrits au programme Jeunesse, a abouti aux conclusions suivantes :

- Objectif stratégique 1 : Les dispositifs sont mis en œuvre pour l'insertion professionnelle et économique des jeunes dans les États et gouvernements membres, notamment dans les États fragiles et/ou en sortie de crise.

Le FIJ est pertinent pour avoir atteint un niveau appréciable de résultats. Il devra cependant susciter une réflexion pour la poursuite de son action. Le FIJ est un instrument à intégrer aux politiques nationales de lutte contre le chômage

- Objectif stratégique 2 : Les associations et les Centres de jeunes ont accru leurs capacités en matière de gestion des infrastructures, de prévention des comportements déviants et de promotion de la citoyenneté et de la culture de la paix.

Des efforts louables ont été faits pour réaliser cet objectif, mais ceux-ci devront être améliorés. La Commission s'est interrogée sur la formulation de cet objectif qui devrait être améliorée et recentrée sur l'action des centres de jeunes. La Commission a souligné l'importance de ce produit qui devra être une priorité de la prochaine programmation.

- Objectif stratégique 3 : Les partenaires mobilisent des ressources pour la promotion de la paix, de la démocratie et des droits humains

La Commission souligne la pertinence de cet objectif, observe un nombre réduit d'actions réalisées au regard des dépenses prévues.

- Objectif stratégique 4 : De jeunes leaders sont identifiés, organisés en réseaux et leurs capacités de leadership sont renforcées.

La Commission constate le nombre réduit de réalisations. Elle s'interroge sur le degré d'implication de la CONFÉJES dans la mise en œuvre du programme de l'OIF. Elle adhère à l'idée de rattacher cet objectif stratégique à l'objectif stratégique 2 relatif aux associations et Centres de jeunes.

Par rapport aux actions de la Direction Jeunesse inscrites au Programme 1 : Actions stratégiques du Secrétariat Général de la CONFÉJES, la Commission observe une participation remarquable à des événements d'envergure de masse, la signature de conventions suivie de peu d'effet (DJ OIF ; ONUDC et OXFAM) et apprécie positivement la réflexion sur les stratégies de mise en œuvre des politiques Jeunesse, sport et loisir, menée dans ce cadre.

A.1.1. Une analyse de l'efficacité a permis d'identifier

- **Au niveau de la CONFÉJES :** des contraintes liées à la diminution des ressources mobilisées relevant de la responsabilité des pays du sud et des partenaires, à l'insuffisance de clarification de la mission ; à la définition de la cible de la CONFÉJES et de ses modes d'intervention et à des imprécisions dans la formulation des objectifs stratégiques ou produits offerts.
- **S'agissant des relations CONFÉJES avec les Partenaires :** des contraintes liées au positionnement de la CONFÉJES par rapport à ses partenaires, en particulier l'OIF, au développement limité des partenariats et à l'offre de services à l'endroit de nombreuses sollicitations.
- **Concernant les relations avec les Etats membres :** des contraintes liées à l'instabilité institutionnelle des secteurs et des cadres, au niveau insatisfaisant de participation des Etats dans l'élaboration et la mise en œuvre du programme jeunesse, à la perception et l'appropriation limitée des programmes, en particulier le FIJ, à la faible réactivité des pays aux sollicitations de la CONFÉJES et aux besoins spécifiques des pays fragiles ou en situation de crise.

A.1.2. L'Institution peut s'appuyer sur des points forts dont :

Le leadership de la CONFÉJES dans les secteurs jeunesse, sport et loisirs des pays de l'espace francophone, l'antériorité de la CONFÉJES, son expérience et ses réseaux sur le terrain, la pertinence de sa réponse par rapport aux besoins exprimés par les Etats membres, la disponibilité et la compétence des cadres du Secrétariat Général, la capitalisation, la mutualisation et le partage des expériences, des bonnes pratiques et des outils pédagogiques, la disponibilité et le partage d'une expertise avérée, les stratégies de réduction des risques et les efforts louables de contributions de certains pays au financement des programmes.

A. 2 Sur la base de ces conclusions,

La Commission invite la CONFÉJES, pour la Programmation 2013, à :

- Recentrer et redimensionner ses interventions et repréciser ses cibles, clarifier la formulation des objectifs stratégiques, prioriser les objectifs en fonction de leur pertinence et des moyens financiers disponibles, établir un lien logique entre l'insertion et l'action des centres de jeunes qui sont complémentaires et diversifier les partenariats techniques et financiers ainsi que les sources de financement ;
- Capitaliser les expériences en matière de Centre de jeunes, proposer un modèle de Centre aux Etats membres et susciter une mobilisation accrue des pays bénéficiaires des programmes à travers leurs politiques nationales ;

- Considérer le FIJ comme un levier pour la mise en place de mécanismes similaires dans les Etats membres, diversifier ses financements et changer d'appellation pour mettre en évidence des fonctions autres que le financement qu'il assure tel que l'accompagnement, la formation, etc. Le FIJ deviendrait le programme de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes (PPEJ) ;
- Réactualiser le profil et les rôles des correspondants nationaux de la CONFEJES et coordonnateurs nationaux du FIJ, renforcer la communication entre la CONFEJES et les Etats membres, élargir le périmètre d'intervention de la CONFEJES pour prendre en compte l'ensemble des zones géographiques et préciser davantage les relations et modes d'intervention entre l'OIF et la CONFEJES sur les questions de jeunesse.

Elle invite les Etats membres à :

Respecter leurs annonces de contributions aux programmes, dans les délais, renforcer la communication entre les Etats membres et la CONFEJES, valoriser les fonctions de Correspondants nationaux de la CONFEJES et Coordonnateurs nationaux FIJ, respecter les profils définis par la CONFEJES et exploiter les opportunités offertes par les coopérations multilatérales et bilatérales

B. Orientations stratégiques

L'examen des orientations stratégiques a permis de formuler des observations générales et des observations spécifiques.

B1. Observations générales

La cohérence du document devrait être améliorée. Quelques données statistiques lui donneraient plus de relief. La Commission invite à plus d'optimisme relativement à l'avenir de la CONFEJES qui doit intégrer dans sa réflexion, le devenir du continent africain, la place de l'Afrique francophone dans la francophonie de demain et les opportunités de financement à explorer au niveau africain. La commission souhaite une clarification des relations OIF/CONFEJES et apprécie la place accordée à la valorisation des ressources humaines dans la prochaine programmation quadriennale.

B2. Observations spécifiques

Les observations spécifiques portent pour l'essentiel sur des questions relatives à la mobilisation des ressources par le développement d'un réseau de partenariat technique et financier, la consolidation des acquis capitalisés par des appuis en matière de mise en œuvre des politiques nationales jeunesse et sports et le renforcement des capacités des Conseils nationaux des jeunes (CNJ). Elles portent également sur une meilleure prise en compte du secteur loisir et du développement durable par un intérêt soutenu aux questions d'environnement.

C. Observations du Consultant

Le Consultant félicite les membres de la Commission pour la qualité du travail, l'engagement des participants et la richesse de leurs contributions. Il salue le travail abattu en amont par l'équipe du Secrétariat général. Ce travail a permis d'atteindre un niveau appréciable de résultats dans des délais très serrés. Il invite enfin à une réflexion stratégique sur l'avenir de la CONFEJES, dans trois directions :

- Explorer son champ d'intervention et se recentrer sur son avantage comparatif par rapport aux intervenants potentiels, OIF, Agences du SNU, Organisations internationales, ONG internationales, Etats membres, etc. ;
- Sortir de la logique de moyens dans laquelle l'Institution est enfermée pour rentrer progressivement dans une logique de résultats ;

- Envisager résolument la diversification des sources de financement auprès des partenaires techniques et financiers. Dans ce cadre, un fort plaidoyer auprès des Etats membres africains disposant de fortes potentialités devra être mené pour les inviter à procéder à des contributions volontaires accrues. Il s'agira de leur faire comprendre que l'avenir de l'Institution dépend pour partie de leur niveau d'implication financière.

II. PROGRAMME SPORT

La réunion du groupe de travail sports est ouverte le lundi 05 novembre 2012 à 17h00. La présidence du groupe est confiée à M. François ALLA YAO, directeur des programmes sport de la CONFÉJES, et M. Jean-Michel GUERNIC, conseiller sport du Secrétaire général, est le modérateur des séances.

Les rapporteurs désignés sont MM. Brahim BELGHITI ALAOUI et Alain GAUTIER, consultants. Voir la liste complète du groupe en annexe.

Evaluation de la programmation 2009-2012

Durant les travaux qui se prolongent jusqu'au mardi 06 novembre au soir, la CONFÉJES présente le bilan des objectifs stratégiques 1,2, 3 et 4 :

- « Les Etats et gouvernements membres en partenariat avec les collectivités locales mettent en place des dispositifs favorisant le sport de proximité comme moteur de développement et de promotion de la paix. »
- « Appui à la structuration du sport à la base tout en favorisant la relance de l'EPS à l'école, le sport féminin et l'accès au sport aux personnes vivant avec un handicap. »
- « Des dispositifs favorisant l'appui à l'élite des jeunes sportifs sont renforcés en vue de l'accès au sport de haut niveau. »
- « Mesures favorisant l'amélioration de l'environnement du sportif. »

Après avoir rappelé le contexte d'élaboration de la programmation 2009-2012, le président en précise les orientations, parmi lesquelles :

- la conformité de sa programmation avec le cadre stratégique décennal de la Francophonie,
- les réponses aux attentes et besoins exprimés par les Etats et gouvernements membres,
- le resserrement de la programmation et la concentration sur les projets phares,
- l'implantation de la GAR.

Il souligne également que les financements obtenus pour la réalisation des programmes ne représentent que 62% des prévisions financières de la programmation, soit **1 946 205 738 FCFA** pour un coût total estimé de **3 115 000 000 FCFA**. Le strict respect de ce budget, entièrement consommé, a donc conduit à de nécessaires adaptations, sans compromettre pour autant aucun des objectifs recherchés ainsi qu'une gestion particulièrement stricte de chaque opération.

Il est ensuite procédé à une analyse de chaque objectif stratégique, largement débattue par l'ensemble du groupe. La présentation en est faite à partir de documents remis en séance et élaborés par le secrétariat général sur la base des « tableaux synoptiques des actions réalisées au cours de la programmation 2009-2012 » précédemment envoyés aux participants, selon le plan suivant :

- intitulé des actions,
- historique,
- objectifs attendus,
- état de réalisation : nombre d'actions réalisées, lieu de réalisation, bénéficiaires, profils, difficultés rencontrées,
- objectifs atteints,

- perspectives.

Cette présentation, largement détaillée, a permis d'éclairer de manière très satisfaisante le groupe sur la qualité et la diversité des programmes mis en œuvre durant ces 4 années. Cependant, il a été remarqué qu'une place trop limitée avait été consacrée à l'énoncé et l'analyse des difficultés rencontrées dans la préparation de la réalisation. Ce manque a été comblé lors des débats, permettant de mieux identifier les facteurs éventuels de blocage et d'orienter les réflexions sur les perspectives de la future programmation.

OBJECTIF STRATEGIQUE 1 (actions 63, 64 et 65) :

Le groupe de travail apprécie l'opportunité des opérations menées, souvent en partenariat, et le parfait ciblage des pays bénéficiaires, totalement conforme aux directives données par les Ministres de la Conférence. Toutefois, il s'interroge sur l'opérationnalité actuelle des animateurs formés, qui devra être évaluée.

Il est également suggéré au Secrétariat général, dans un souci de meilleure visibilité extérieure, de mieux mettre en valeur le nombre de jeunes concernés par les différentes manifestations sportives de masse organisées en marge des actions de formation d'animateurs.

Enfin, il est souhaité que la CONFÉJES, tout en prolongeant les partenariats avec les différentes ONG les plus efficaces, développe des relations avec d'autres institutions intervenants en faveur de la promotion de la paix et de la santé par le sport.

Perspectives retenues :

- organiser le suivi des animateurs formés,
- assurer l'appropriation de cette activité par les pays en l'intégrant notamment aux politiques de développement locales (Etats/collectivités territoriales),
- relance de l'EPS à l'école comme moyen d'éducation (filles/garçons) par le sport et de promotion du sport à la base,
- partenariats avec le mouvement sportif et autres organisations gouvernementales et non gouvernementales, pour une promotion accrue de l'éducation par le sport.

OBJECTIF STRATEGIQUE 2 (actions 66, 67, 68 et 69) :

Le groupe souligne unanimement l'importance capitale d'une relance de l'EPS à l'école et du sport scolaire et apprécie les efforts d'ouverture en ce sens de la CONFÉJES vers la CONFEMEN, Cependant certaines interventions évoquent les difficultés à établir, au plan national, un partenariat efficace avec les Ministères en charge de l'Education.

Il est également souhaité d'avoir accès aux statistiques existantes sur la pratique effective de l'EPS à l'école, pour les filles comme pour les garçons.

S'agissant du sport pour personnes vivant avec un handicap, le groupe s'interroge sur la pertinence actuelle des partenariats engagés ou susceptibles d'être engagés.

Perspectives retenues :

- collaborer avec les fédérations sportives pour le suivi de l'implication des bénéficiaires des formations dans la conduite d'opérations conjointes d'implantation des politiques nationales de sports (projets FIBA-Afrique, IAAF, ...),
- renforcer la mise en œuvre des conventions de partenariat,

- collaborer avec le Comité International du Sport Paralympique et autres structures d'encadrement du sport paralympique afin de limiter les interventions de la CONFÉJES aux projets validés au niveau international,
- collaborer avec l'ACNOA et la Solidarité Olympique pour la conduite des formations, notamment en administration du sport,
- développer un partenariat avec et entre les instituts pour la formation des cadres (masters de management et gouvernance du sport formation aux activités physiques pour personnes vivant avec un handicap, etc ...),
- intégrer dans les modules de formation des instituts la formation aux activités physiques pour personnes vivant avec un handicap.

OBJECTIF STRATEGIQUE 3 (actions 70, 71, 72, 73 et 74)

Il s'agit là du programme phare de la CONFÉJES dans le domaine du sport.

Eclairés par l'abondante et très complète documentation statistique remise par le Secrétariat général, les débats ont donc été nourris, voire parfois passionnés.

Tout en félicitant l'équipe de la direction des programmes sports de la CONFÉJES pour sa capacité d'adaptation, ses initiatives et sa rigueur de gestion dans un contexte budgétaire difficile, l'ensemble du groupe se révèle convaincu de la nécessité de mieux rentabiliser les moyens ultérieurement disponibles, pour de meilleurs résultats sportifs.

Le groupe rappelle que la réussite sportive au haut niveau comporte un degré d'incertitude, mais souhaite maintenir la structure d'un dispositif cohérent et estime nécessaire de mieux cibler les interventions de la CONFÉJES en fonction des contextes locaux et internationaux et de l'évolution du sport d'élite mondial.

Il est donc proposé :

- de revenir pour les ATN à leur objectif initial, l'appui aux jeunes espoirs ; de réduire le nombre de bénéficiaires pour améliorer la nature de cet appui, notamment par l'accès à des compétitions régionales ou internationales, de poursuivre l'effort de rigueur dans le choix des bénéficiaires en tenant compte des possibilités effectives d'accompagnement au niveau national (Etat, mouvement sportif),
- de placer les Clubs CONFÉJES dans la perspective de la participation des meilleurs aux Jeux Africains des Jeunes et, pourquoi pas, aux Jeux Olympiques des Jeunes, compétitions nouvelles pour lesquelles le sport africain francophone a été lors des premières éditions, très peu représenté. Se trouverait ainsi renforcé le rôle connexe des Clubs CONFÉJES, point d'ancrage du partenariat avec le mouvement sportif international,
- de conforter le rôle essentiel des Centres de haut niveau, dans le respect du partenariat avec le mouvement sportif, par une rigueur accrue dans la sélection des boursiers CONFÉJES et par un accroissement de l'attractivité des Centres, tant dans le domaine de l'environnement matériel des athlètes que dans l'adoption d'une plus grande ouverture internationale pour la pratique des sportifs et le perfectionnement des cadres.
- de favoriser la mobilité des athlètes pensionnaires des centres de haut niveau, leur permettant ainsi de participer à des stages et compétitions à l'étranger,
- de réserver prioritairement et, selon les moyens disponibles, exclusivement aux pensionnaires des Centres, l'accès des camps d'entraînement organisés à la veille des grandes compétitions.
- plus généralement, d'accorder la priorité dans les financements de la CONFÉJES aux

sportifs originaires de pays pouvant proposer des relais nationaux de nature à assurer un soutien efficace à leur progression vers le sport de haut niveau et garantir la validité de leur engagement dans les compétitions internationales.

Perspectives retenues :

- Maintien du rôle essentiel des centres d'entraînement et des bourses FFPO, dans le dispositif final d'accès au Haut niveau,
- Nécessité d'une réflexion pour la conduite d'actions concertées entre les différents acteurs nationaux, continentaux et internationaux à chaque niveau, allant de la détection aux centres d'entraînement de haut niveau,
- Assurer une plus grande cohérence des actions (ATN, Clubs, Bourses, camp d'entraînement) retenues,
- Mettre en place un dispositif de suivi et évaluation à chaque étape (ATN, Clubs CONFÉJES, Centres régionaux, Centres de haut niveau, Compétitions),
- Intégrer le projet de reconversion aux programmes des sportifs grâce notamment à des passerelles avec le FIJ,
- Contribuer à rendre les centres plus attractifs en améliorant leur fonctionnement, leur environnement et leur ouverture à l'international, afin de répondre aux évolutions mondiales du sport de haut niveau,
- Mettre en place des contrats d'objectifs avec les centres, les pays d'origines des sportifs et les athlètes bénéficiaires des bourses FFPO (gestion et suivi des athlètes),
- Négocier l'implication de l'ACNOA dans la gestion des centres de haut niveau sur le continent africain,
- Favoriser l'organisation de compétitions sportives régionales destinées aux jeunes talents (bénéficiaires ATN, Clubs CONFÉJES),
- Mener une réflexion sur le développement des spécialités et des disciplines à faible participation des sportifs des Etats et gouvernements membres,
- Subordonner l'attribution des ATN à l'existence de centres de préformation de l'élite nationale et les concentrer sur les jeunes espoirs,
- Appuyer les Etats et gouvernements membres pour le perfectionnement de l'encadrement technique de leur élite sportive nationale,
- Organiser le dispositif ATN, Club CONFÉJES en tenant compte de l'existence et des critères d'âge des JAJ et des JOJ pour assurer une meilleure représentation des jeunes sportifs francophones dans des compétitions,
- Solliciter auprès des pays les critères de sélection des participants aux clubs CONFÉJES et les faire valider.

OBJECTIF STRATEGIQUE 4 (actions 75, 76, 77 et 78) :

Le groupe note l'importance de l'action de la CONFÉJES dans la lutte contre le dopage et la qualité du partenariat noué avec l'AMA sur le continent africain. Il souligne cependant que, compte tenu des moyens respectivement mobilisables, la participation de la CONFÉJES devrait prioritairement se réorienter vers des actions de réseau et de relais intergouvernemental.

Il relève également que, au 31 octobre 2012, seuls six (6) pays membres n'ont pas encore ratifié la convention de l'UNESCO, l'ensemble des Etats et gouvernements y ayant été invités par la Conférence ministérielle puis par le Secrétariat général.

Le groupe a par ailleurs été informé de l'abandon de l'action 77 « Recherche sur les plantes médicinales » dont la poursuite aurait entraîné des coûts excessifs en regard de moyens disponibles.

Perspectives retenues :

- intégrer la lutte contre le dopage et la sensibilisation aux risques de l'expatriation prématurée (dépliants d'information,...) à tous les niveaux de formation de l'athlète et des encadreurs sportifs, de la détection au haut niveau,
- Poursuivre, développer et réorienter la collaboration avec l'AMA,
- inciter les six (6) Etats membres n'ayant pas achevé le processus de ratification de la convention de l'UNESCO à le faire ou à tout le moins à faire une déclaration d'intention avant la Conférence ministérielle de Niamey.

Conclusion :

Par delà les différents débats spécifiques, quelques constantes sont apparues dans les discussions du groupe. D'une part, l'accent a été mis sur les difficultés des relations entre la CONFÉJES et certains pays membres, notamment la circulation insuffisante de l'information et la réactivité toute relative de beaucoup. En ce sens, le fonctionnement des structures relais de la CONFÉJES au plan national n'apparaît pas satisfaisant, sans que cela ne puisse être imputé exclusivement aux personnes concernées.

D'autre part, le contexte budgétaire prévisible doit conduire la CONFÉJES à accomplir des choix, à se recentrer sur ses objectifs prioritaires et à poursuivre, voire accentuer sa politique de rigueur quant aux bénéficiaires de ses différents programmes. En particulier ceux-ci devraient être prioritairement réservés à des pays dont l'effectivité de la mise en place de la politique nationale apporte les garanties nécessaires à la valorisation, à la démultiplication et au suivi au plan national des programmes individuels ou collectifs mis en place par la CONFÉJES.

Les partenariats ainsi établis seront organisés par des contrats d'objectifs fixant les apports et les obligations de chaque partie, ainsi que les modalités d'évaluation des résultats.

La richesse des échanges au cours des travaux a conduit le groupe à suggérer l'adoption d'un cadre de travail similaire lors des réunions d'experts du bureau et des ministérielles.

PROGRAMMATION 2013

Après la présentation générale de l'avant-projet de programmation 2013 faite par le Secrétaire général de la CONFÉJES en séance plénière le jeudi 8 novembre 2012, le groupe de travail sport a étudié le projet de programmation sport.

Tenant compte des raisons ayant conduit à prolonger d'un an la programmation quadriennale 2009-2012 (conformer la future programmation quadriennale de la CONFÉJES aux missions qui seront retenues dans le nouveau « Cadre stratégique décennal de la Francophonie en cours d'élaboration), le groupe de travail a par ailleurs procédé à un large échange de vues sur la situation présente. Conscient de la nécessité d'ajuster la programmation 2013 par rapport aux prévisions initiales tout en pérennisant les acquis capitalisés par la CONFÉJES dans la mise en œuvre de sa 2^e programmation quadriennale, le groupe de travail a retenu le principe de présenter un projet de programmation 2013 « réaliste et élaborée en tenant compte des ressources probables qui pourront être effectivement mobilisées en 2013. »

Sur la proposition du Secrétariat général, le groupe de travail propose d'organiser les actions de la CONFÉJES en 2013 autour de 3 objectifs stratégiques.

Objectif stratégique P3.1 : « Les Etats et gouvernements membres en partenariat avec les collectivités locales mettent en place des dispositifs favorisant le sport de proximité comme moteur de développement et de promotion de la paix »

– action 64 : formation de formateurs à la gestion et la maintenance des infrastructures sportives ;
Montant : 15 000 000 FCFA.

Cette session devra être organisée dans un Institut en associant celui-ci à la formation.

– action 65 : appui à l'organisation de rencontres sportives de masse à haute teneur de promotion de la paix et de la citoyenneté.

Montant : 15 000 000 FCFA.

Il est recommandé de rechercher des partenariats avec d'autres organisations, gouvernementales ou non gouvernementales poursuivant les mêmes objectifs que la CONFÉJES.

Objectif stratégique P3.2 : « Appui à la structuration du sport à la base tout en favorisant le sport féminin et l'accès au sport pour personnes handicapées »

– action 67 : stage de perfectionnement de dirigeants sportifs féminins.

Montant : 15 000 000 FCFA.

Il devra être prioritairement destiné à des dirigeants sportifs féminins exerçant déjà des responsabilités dans les fédérations sportives nationales, à des anciennes championnes et des enseignantes d'EPS susceptibles d'en occuper à l'avenir.

– action 69 : renforcement des capacités des encadreurs du sport pour personnes handicapées.

Montant: 15 000 000 FCFA.

Il est rappelé la perspective retenue lors de l'examen du bilan de la programmation 2009-2012 : « ... limiter les interventions de la CONFÉJES aux projets validés au niveau international. ».

Objectif stratégique P3.3 : « Les dispositifs favorisant l'appui à l'élite des jeunes sportifs sont renforcés en vue de l'accès au sport de haut niveau ».

– action 70 : appui technique et financier à l'organisation de compétitions en faveur des jeunes talents espoirs sportifs

Montant: 15 000 000 FCFA

L'organisation de ces compétitions devra être programmée, par la CONFÉJES et/ou le mouvement sportif, de manière à conclure les stages du Club CONFÉJES. Elles constitueront ainsi un élément supplémentaire de la progression des jeunes espoirs vers le haut niveau et prépareront leur accès aux grandes compétitions internationales des jeunes.

– actions 71,72 et 73 : appuis techniques nationaux (ATN), Clubs CONFÉJES, bourses FFPO.

Montant: 320 000 000 FCFA

Il s'agit là des actions phares du programme sport, tant par la visibilité qu'elles offrent à travers la participation et les résultats dans les compétitions de haut niveau que par les partenariats liés à ces occasions avec le mouvement sportif international.

S'agissant des ATN, ceux-ci seront rendus à leur destination initiale et bénéficieront ainsi exclusivement aux jeunes sportifs. Leur attribution sera étroitement liée aux sélections opérées pour les Clubs CONFÉJES. Inscrits dans le processus allant de la détection à la préformation, les ATN devront être attribués à des jeunes originaires de pays ayant mis en place un dispositif et/ou des structures spécifiques permettant cette progression.

Pour la sélection des candidats aux Clubs CONFÉJES, le Secrétariat général s'appuiera en tant

que de besoin sur l'avis du mouvement sportif international ou africain.

Enfin l'attribution des bourses du FFPO sera effectuée avec la plus grande rigueur, tenant compte, pour chaque athlète, de son potentiel effectif de progression vers le haut niveau international et de son aptitude physique à suivre un entraînement intensif. La bourse sera également conditionnée à la signature d'une convention quadripartite (CONFÉJES, Etat, fédération nationale, athlète) fixant les obligations de chacune des parties et notamment la disponibilité de l'athlète et la satisfaction par sa fédération des obligations réglementaires permettant son inscription aux compétitions internationales.

– action 74 : Camp d'entraînement préparatoire aux Jeux de la Francophonie.

Montant : 20 000 000 FCFA

Comme lors des précédentes éditions, il s'agit là d'une contribution importante de la CONFÉJES au succès de cette 7^e édition des Jeux. Le camp sera prioritairement ouvert aux sportifs boursiers du FFPO.

Pour l'ensemble de la programmation proposée, en particulier pour celles des actions qui constituent un prolongement d'actions déjà réalisées lors de la 2^e programmation quadriennale, le groupe de travail recommande la mise en place par le Secrétariat général d'un dispositif de suivi des bénéficiaires faisant notamment ressortir leur implication effective dans le secteur d'intervention pour lequel ils ont reçu une formation. Bonne note a été prise, à ce sujet, de la mise en place prochaine d'un fichier des participants aux différents stages de formation.

S'agissant de l'objectif stratégique P3.4 (« Des mesures favorisant l'amélioration de l'environnement sportifs ont mises en place »), le groupe de travail, considère que sa mise en œuvre devrait s'appuyer sur les différentes actions retenues tant pour les sportifs que pour leurs encadreurs. En conséquence, il recommande de suspendre le financement de l'action 75 (appui au fonctionnement des organisations régionales de lutte anti-dopage) figurant initialement au titre de cet objectif.

Enfin, conscient du fort impact sur le développement national du sport, notamment auprès des jeunes, de la formation de cadres d'animation par les Instituts en partenariat avec le mouvement sportif, le groupe souhaite que soient explorées par le Secrétariat général les voies et moyens d'intégrer au programme Sport, l'une des actions de renforcement des instituts qu'il était proposé d'annuler : action 26 – groupe d'étude sur la formation qualifiante de courte durée. Montant : 5 000 000 FCFA

Plus généralement, le groupe de travail recommande :

- que l'attention des Etats soit une nouvelle fois attirée sur l'impérieuse nécessité pour eux de s'approprier les différentes actions de la CONFÉJES, d'abord dans l'intérêt particulier du développement national, mais aussi, dans le contexte actuel, pour valoriser l'effet d'entraînement des différents programmes de la CONFÉJES et mieux affirmer leur pertinence ainsi que leur nécessaire pérennisation ;
- que, dans le droit fil de la récente correspondance adressée par le Secrétaire général à chaque Ministre membre de la CONFÉJES, ceux-ci soient sollicités pour porter à la connaissance du plus haut niveau décisionnel de l'Etat la situation à laquelle se trouve confrontée actuellement l'institution et les interrogations qui se posent pour l'avenir.

OBSERVATIONS DU CONSULTANT

1/ Dans la forme :

Le Secrétariat Général de la CONFEJES a accompli en amont un remarquable travail par l'élaboration et l'envoi de documents préparatoires extrêmement complets. Cet effort, salué par les experts, leur a permis une réflexion au plan personnel et, sans doute, national qui a grandement facilité le déroulement des travaux.

Le travail en commission, étendu judicieusement à l'examen du projet de programmation 2013, s'est révélé tout à fait fructueux. La participation de tous a été assidue, les débats ont été nourris, l'argumentation nombreuse et motivée et la synthèse s'en est trouvée facilitée.

Je considère pour ma part qu'il s'agit là du meilleur groupe de travail auquel il m'ait été donné de participer, à un titre ou à un autre, depuis plusieurs années. Ceci conduit à appuyer fortement le vœu émis par le groupe de travail d'adopter un cadre de travail similaire lors des réunions d'experts du Bureau et des Conférences ministérielles.

2/ Sur le fond :

Il est, à juste titre, proposé que la CONFEJES se recentre prioritairement sur les secteurs où elle peut apporter la plus grande valeur ajoutée.

Sa réputation de fiabilité et d'efficacité, soulignée par des audits extérieurs, ont conduit certains à inciter le Secrétariat général à élargir, au fil des ans, son champ d'action, sans d'ailleurs apporter de moyens additionnels.

Sans négliger l'importance des champs nouveaux qui ont été abordés, force est de reconnaître que la CONFEJES ne dispose pas des moyens matériels et humains pour continuer dans cette voie. Elle pourra à l'avenir se limiter à un rôle d'information (mettant à profit des réseaux dont l'efficacité est reconnue) et de partenariat avec des institutions dont la vocation est plus spécifique de ces différents secteurs.

S'agissant de ses programmes prioritaires, il convient de souligner le consensus qui s'est dégagé sur les 2 points principaux suivants :

- Réserver le bénéfice des programmes à ceux des Etats dont l'effectivité de la mise en œuvre d'un programme national de développement du sport garantira la pérennisation des programmes de la CONFEJES ;
- Assurer un suivi personnalisé et régulier des bénéficiaires des programmes.

Il s'agit là de mesures de base pour la rationalisation de l'utilisation des ressources mises à la disposition de la CONFEJES qui devrait inciter les pays bailleurs de fonds à prolonger leurs efforts dans les années à venir et qui paraissent susceptibles d'optimiser les résultats obtenus durant la nouvelle olympiade qui vient de s'ouvrir.

Enfin le recentrage important qui est proposé paraît à même de conforter, s'il en était besoin, le rôle moteur, essentiel dans le domaine du sport, de la CONFEJES au sein de l'institutionnel francophone.

III. PROGRAMME FORMATION DES CADRES

EVALUATION DE LA PROGRAMMATION 2009-2012

Le groupe sectoriel sur la formation des cadres a d'abord rappelé les engagements pris dans la déclaration de Praia de décembre 2006, dans laquelle les ministres :

- réaffirment leur volonté de faire de la formation des cadres un véritable outil d'excellence, de valorisation des ressources humaines et de changement dans une perspective durable;
- réaffirment la nécessité pour la CONFÉJES de poursuivre sa fonction d'appui conseil à travers notamment, la production d'études en matière de formation des cadres et le renforcement de l'expertise nationale;
- s'engagent à rénover le dispositif national de formation des cadres pour qu'il s'articule autour des besoins réels de la jeunesse, du mouvement associatif, du marché du travail et de l'emploi ;
- s'engagent à faire de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports, le lieu le plus approprié de la formation et le perfectionnement des cadres dans le secteurs de la jeunesse, du sport et du loisir, l'intégration des programmes de formation dans le système Licence – Master – Doctorat (LMD), le développement de partenariat avec les universités nationales et régionales et de la recherche dans ces secteurs ;
- décident de considérer la formation des cadres comme une composante stratégique d'appui à la mise en œuvre des politiques nationales;
- décident de renforcer le dispositif national de gestion de la formation des cadres et de réaffirmer le rôle de l'Institut National dans ce dispositif ;
- décident de définir les mécanismes de rapprochement entre Institut National et l'université nationale dans un cadre partenarial et envisager la création de programmes de formation à l'échelle régionale ;
- invitent les Etats et gouvernements à favoriser l'établissement de partenariats entre les Instituts nationaux et le mouvement associatif (Jeunesse, Sport et Loisir) pour une meilleure articulation formation/métier/emploi.

Objectifs poursuivis par la CONFÉJES

Programme 1 : Actions stratégiques du SG :

Le rayonnement de la CONFÉJES au sein de la Francophonie et auprès des autres partenaires clés favorise la prise en compte de la jeunesse et des sports dans les engagements nationaux et internationaux.

Objectif stratégique 1.3 :

Les instituts de formation des cadres ont adopté le système LMD et offrent des programmes adaptés aux besoins des États et gouvernements membres. L'implantation du LMD est un processus mondial, adopté par l'ensemble des pays africains. C'est un processus incontournable

➤ **Effectivité**

Actions réalisées par la CONFÉJES :

- 4 réunions de la CCP dont celle élargie de 2012;

- 3 réunions du Comité technique de la CONFEJES en vue de l'adoption du CTS-STAPS-JL;
- 2 séminaires sur l'ingénierie de la formation ou pédagogique (7 pays);
- 5 séminaires sur l'APC (4 pays)
- 2 séminaires sur l'élaboration du plan d'établissement (2 pays concernés);
- 3 réunions du Groupe d'étude sur la formation qualifiante de courte durée;
- 29 bourses d'études supérieures dont 06 à des femmes;
- 3 productions et publications des inventaires sur les métiers connexes – Sports, Jeunesse et Loisirs.

Résultats obtenus au sein des pays :

1. Innovation académique et pédagogique

- Une nouvelle offre de formation harmonisée qui concilie crédibilité scientifique et utilité professionnelle :

LMD

- ✓ Licences : 37
- ✓ Masters : 3 (INJEPS, INSEPS, IRFC)
- ✓ Doctorat : Ecole Doctorale de l'INJEPS

Formation qualifiante courte durée en JSL

2. Modernisation de la gestion de l'Institut

- Modification des statuts de l'institut:
universitarisation des programmes;
universitarisation institutionnelle
- Adoption d'outil de pilotage stratégique (plan d'établissement);
- Établissement de conventions de partenariat (les ministères, universités, Collectivité territoriale, secteur privé, etc.);
- Adhésion à des REU (REESAO, CAMES, AUF, etc.)

3. Amélioration de la qualité de la gouvernance

- Présence des partenaires dans la gestion institutionnelle ou dans la gestion de produits, services ou équipements :

nouvelles filières;
nouveaux diplômes;
les équipements;
etc.

➤ **Efficacité**

de la qualité académique pour le renforcement des politiques de l'emploi

- reconnaissance de la crédibilité scientifique des formations par le CAMES (CTS / STAPS – JL)
- enrichissement du ROME national par la formation aux métiers connexes
 - ✓ contribution au renforcement
 - des politiques de l'emploi;
 - de la lutte contre la pauvreté;
 - l'atteinte des OMD

de la qualité académique au service de la professionnalisation et des politiques de l'emploi

- Professionnalisation de l'Enseignement Supérieur dans les secteurs JSL :
 - ✓ plan de carrière, mobilité du PER.

➤ **Viabilité**

Forces

- Emergence d'une culture de gestion entrepreneuriale de l'institut :
 - ✓ Plan d'Etablissement;
 - ✓ Etat de veille et d'écoute de l'environnement
- Meilleure visibilité des services offerts ;
- Partenariats entre les instituts et tous les acteurs ;
- Valorisation des RH :
 - ✓ Internes (enseignants)
 - ✓ Préparation de la relève

Faiblesses

- Insuffisance de l'engagement politique en matière d'implantation du LMD;
- Insuffisance de l'engagement politique dans la valorisation des RH:
 - ✓ Manque de PER
- Faiblesse de la Recherche dans les instituts:
 - ✓ Laboratoires
 - ✓ Centre de documentation;
 - ✓ TIC
 - ✓ Partenariats peu ou pas fonctionnels avec les universités

Recommandations

Inviter les Ministères à respecter les engagements et décisions de la Déclaration de Praia (Déc. 2006);

Mener des actions pour la pérennité du CTS/STAPS – JL;

Développer la culture de recherche ;

Mener des plaidoyers pour :

- des appuis techniques/matériels/ financiers à la formation des cadres JSL;
- le renforcement de la formation qualifiante de courte durée.

Appuyer le réseau des instituts ;

Sensibiliser les Etats/gouvernements et la CONFÉJES au rôle que peut jouer l'Institut de formation dans la réalisation des actions

- Exemples : FIJ et Handisport

PROGRAMMATION 2013

Les questions à se poser :

- Comment faire de l'institut une agence d'exécution des formations de courte durée en JS ?
- Alors qu'en sera t- il du développement du LMD? De la pérennisation du CTS ?

Les actions à mener :

Elargir et dynamiser le réseau en cherchant les moyens de son fonctionnement (parmi

lesquels un appui potentiel de la CONFEJES)

Mutualisation des forces pour le développement :

- de l'expertise professorale, exemple : formation de formateurs en APC et Ingénierie pédagogique
- de la recherche, exemple : répondre collectivement à des appels de projets, etc.;
- Faire de l'institut une agence d'exécution des formations de courte durée en JSL et autres secteurs potentiels;

Mener des actions de sensibilisation des autorités nationales et PTF sur la nécessité de la mise en œuvre des engagements et décisions de la Déclaration de Praia.

- Chaque institut peut faire « une matinée de la Déclaration de Praia »
- Elaboration de PNFC - JSL

A la CONFEJES : Inscrire à l'ordre du jour de l'agenda de la Conférence Ministérielle de Niamey, mars 2013, un point du plaidoyer de la CCP sur la formation des cadres.

IV. Femmes/Jeunesse et Sport

La réunion bilan de la programmation quadriennale 2009-2012 de la CONFÉJES a eu lieu à Saint-Louis du Sénégal du 05 au 10 novembre 2012. Les travaux de la Commission n°4 GTCF, ont porté sur l'examen des documents produits par le Secrétariat général de la CONFÉJES, relatifs au bilan de la programmation quadriennale 2009-2012, le projet de programmation transitoire 2013 et les grandes orientations pour la prochaine programmation.

Les travaux de la Commission étaient dirigés par Mesdames Valiollah Saint-Louis GILMUS et Sylvaine Ariane BISSIK, facilités et rapportés par Monsieur Moussé Dior DIOP, Consultant.

Le présent rapport rend compte des conclusions sur le bilan de la programmation 2009-2012, le projet de programmation 2013 et les grandes orientations pour la prochaine la programmation. Il fait également mention d'observations du Consultant.

A. Bilan de la programmation 2009-2012

A.1. Examen de l'effectivité et de l'efficacité de la programmation :

A.1.1. Sur l'efficacité de la programmation :

La commission n°4 a travaillé sur l'orientation stratégique : « **la CONFÉJES et les Etats et Gouvernements membres ont mis en œuvre des stratégies favorisant l'égalité entre les hommes et les femmes dans les domaines de JSL** ».

La Commission a noté que toutes les actions programmées dans le cadre de cette orientation stratégique ont été réalisées, notamment les actions 79, 80 et 81, du GTCF, celles 14 et 33 prévues dans les actions stratégiques du Secrétariat général de la CONFÉJES, celle 48 de la programmation Jeunesse, et 67 de la programmation Sport réalisée quant à elle dans le cadre de l'OS P.3.2 « Appui à la structuration du sport à la base tout en favorisant le sport féminin ... ».

Ces actions ont permis :

- l'établissement d'un partenariat avec le groupe Femme et Sport (GTI) avec cooptation de la coordonnatrice internationale du GTCF dans le GTI, qui a participé aux réunions annuelles du GTI, l'adoption du Guide méthodologique pour l'élaboration de plans d'action sur l'égalité homme femme, la révision et l'adoption du cadre de référence du GTCF, ainsi que le renforcement des capacités des déléguées (action 79).
- l'élaboration d'un guide méthodologique de planification pour promouvoir au sein des Etats l'égalité femme/homme (action 80).
- la détermination de la situation des cadres féminins au sein des ministères (action 81).
- le développement des compétences des cadres féminins en leadership transformationnel et la promotion du genre à travers le partenariat (action 14 et 33).
- le renforcement des capacités de gestion d'un plus grand nombre de jeunes filles en matière de gestion (action 48).
- le renforcement des compétences des femmes en administration et encadrement technique dans le domaine du sport (action 67).

La Commission a conclu l'examen des bilans du GCTF et des programmes sectoriels en notant que la participation des femmes aux programmes JSL s'améliore à travers l'organisation

d'activités spécifiques aux femmes et l'augmentation de leur présence dans les activités mixtes avec un pourcentage de 39%. Elle relève, cependant, la faiblesse des actions spécifiques et estime qu'il y a lieu d'accélérer le rythme pour réaliser plus rapidement l'égalité femme/homme, en mettant davantage l'accent sur le domaine du Sport où le déséquilibre entre les hommes et les femmes est plus prononcé, particulièrement au niveau des actions de formation.

A.1.2. Examen de l'efficacité de la programmation :

La commission a identifié des contraintes.

Sur l'efficacité du GTCF, la Commission estime qu'il est confronté à des problèmes de coordination entre ses différents niveaux organisationnels (déléguée, coordinatrice régionale et coordonnatrice internationale) et d'absence de visibilité. De plus, la non occupation par la déléguée nationale d'un poste de responsabilité au sein de son ministère et les pertes d'information qu'occasionne l'instabilité au poste de déléguée, influent négativement sur l'exercice correct de ses missions et la continuité du service. Les hésitations des femmes à se présenter aux postes de décisions au sein du mouvement associatif constituent également une contrainte à leur promotion. Des difficultés de circulation de l'information entre les deux structures ont été également identifiées.

L'examen de l'utilisation du Guide de planification révèle des difficultés. L'absence de formation des utilisatrices potentielles (déléguées nationales) a été évoquée comme une des causes.

Sur l'organisation de la CONFÉJES au niveau Etat, la Commission estime que le fonctionnement même de l'équipe CONFÉJES (correspondant national, déléguées GTCF, coordonnateur FIJ) au niveau des Etats n'est pas optimal du fait de problèmes de coordination entre les différentes composantes. Elle estime également que l'absence d'arrimage à la politique de genre de l'OIF limite son rayonnement.

La Commission note également que la faiblesse des moyens affectés au GTCF et aux actions spécifiques dans les autres axes stratégiques ne favorise pas l'accélération du rythme de réalisation de l'égalité femme/homme.

Sur la manifestation de la volonté politique des Etat, la Commission relève la persistance des hésitations des décideurs à confier des postes de responsabilité aux femmes.

La Commission a noté des points forts sur lesquels doit s'appuyer la CONFÉJES :

Il s'agit notamment de l'existence de la volonté politique au niveau des Etats et gouvernements membres de réaliser l'égalité femme/homme dans les programmes de JSL. De plus, les acteurs qui interviennent dans la poursuite de cet objectif, en soutien aux actions des Etats, sont nombreux et multiformes ce qui permet le développement de nombreux programmes de partenariat avec la CONFÉJES et les acteurs étatiques.

A.2. Perspectives et recommandations :

A la lumière des conclusions sur l'effectivité et l'efficacité de la programmation en matière de genre, la Commission a identifié des perspectives et formulé des recommandations.

A.2.1. Perspectives règlementaires et institutionnelles à prendre en compte par la CONFÉJES :

1. Modifier le cadre de référence du GTCF :
 - Revoir la fréquence des réunions du GTCF, de manière à alterner les réunions de bureau et les réunions élargies ;

- Alléger le processus de remplacement des coordinatrices régionales en permettant leur désignation pendant les réunions de bureau élargies ;
 - Prévoir la perte du statut de coordonnatrice régionale en cas de perte du statut de déléguée nationale.
2. Clarifier les objectifs de collaboration avec le GTI, en préciser les avantages et déterminer les attentes.
 3. Améliorer la collaboration au sein de la structure GTCF.
 4. Rechercher des opportunités et établir des partenariats gagnant-gagnant avec des structures existantes sur les plans national, régional et international.
 5. Etablir des passerelles avec la Commission Consultative de formation des cadres (CCP), les programmes EPS/Sports et Jeunesse.
 6. Augmenter des budgets afin d'inscrire plus d'activités au programme de l'axe transversal.
 7. Procéder à une autre évaluation de la situation du personnel féminin au sein des ministères.
 8. Transformer la représentation nationale CONFÉJES en cellule de coordination.

A.2.2. Recommandations

1. Encourager et soutenir les candidatures féminines aux postes de décisions au sein des organismes de JSL.
2. Susciter la participation et l'accès équitable des femmes aux activités et métiers JSL en saisissant les opportunités dans les cadres institutionnels.
3. Renforcer les capacités des femmes dans le cadre du CCP.
4. Renforcer les capacités des femmes au sein des organisations de jeunesse, sport et loisir.
5. Publication du Guide.

B. La programmation transitoire 2013 :

La Commission n°4 a rappelé la nécessité du maintien de l'objectif stratégique et l'organisation d'actions spécifiques dans les autres axes stratégiques et s'est réjouie que la CONFÉJES soit allée dans ce sens, pour 2013.

Elle a tenu compte de la situation budgétaire difficile, liée au désengagement d'un bailleur de fonds stratégique de la CONFÉJES.

C'est ainsi qu'elle a décidé d'organiser uniquement, en 2013, l'Assemblée Générale du GTCF du fait qu'il s'agit d'une obligation statutaire, donc prioritaire sur les autres types d'activités du GTCF de la même année. Mais, elle exhorte le Secrétaire Général de la CONFÉJES, d'étudier la possibilité de maintenir la totalité des actions prévues en 2013.

C. Les grandes orientations pour la prochaine programmation :

La Commission, après échanges et réflexions sur les grandes orientations, souhaite :

1. Que soit ajouté à la fin du point 5.1.3. (5.1.2. sur le document) ce qui suit : « La mise en œuvre des options fondamentales devra prendre en charge dans toutes leurs dimensions, les questions d'équité entre les femmes et les hommes ».
2. La prise en compte, dans la future programmation, des recommandations formulées sur les bilans.
3. L'arrimage de la politique genre de la CONFEJES à celle de l'OIF.
4. Que la politique de communication de la CONFEJES mette un accent particulier sur les questions de genre.

La commission a rappelé l'actualité et la pertinence de la poursuite de l'objectif égalité femme/homme et demande que soit renforcée la mise en œuvre de mesures et actions spécifiques de renforcement de la participation des femmes, ainsi que le renforcement et la valorisation de l'expertise des femmes au sein des ministères.

D. Observations du Consultant :

Le Consultant félicite et remercie la Commission pour la grande qualité du travail, marqué par la recherche perpétuelle du meilleur, ainsi que le bon climat dans lequel se sont déroulées les discussions.

Il rappelle que la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les programmes JSL et au-delà, dans tous les processus de développement économique et social, n'est pas un effet de mode ; il s'agit d'une exigence et d'un impératif catégorique des sociétés modernes. C'est un indicateur de progrès et un facteur de promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance économique, sociale et culturelle en direction de laquelle toutes les composantes sociales doivent travailler de concert.

Le Consultant estime que la promotion de la femme à travers la poursuite des objectifs d'équité de genre est considérée comme un axe programmatique transversal dans tout processus de planification au niveau des Etats et des organisations internationales. Ce qui ouvre à la CONFEJES et au GTCF, de vastes opportunités de construire des partenariats riches pour pallier la faiblesse des ressources, identifiée comme une contrainte majeure de l'accélération du rythme de réalisation de l'objectif 50/50.

Abréviations, Acronymes, Sigles utilisés

AMA Agence Mondiale Antidopage
APC Approche Par Compétences
ATN Appuis Techniques Nationaux
CAA Confédération Africaine d'Athlétisme
CCP Commission Consultative Permanente de la CONFEJES sur la Formation des Cadres Supérieurs de la Jeunesse et des Sports
CNJ Conseil National des Jeunes
CNSS Commission Nationale de Suivi et de Soutien
CONFEMEN Conférence des Ministres de l'Education des pays ayant le français en partage
CTSO Comité Technique de Sélection et d'Orientation du Fonds d'Insertion des Jeunes
CTS Comité Technique Spécialisé
CTS-STAPS Comité Technique Spécialisé en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
FFPO Fonds Francophone de Préparation Olympique
FIJ Fonds d'Insertion des Jeunes
GAR Gestion Axée sur les Résultats
GTFCF Groupe de Travail CONFEJES pour la participation des femmes et des jeunes filles aux activités de Jeunesse et de Sport
JS Jeunesse et Sports
JSL Jeunesse, Sports et Loisirs
LMD Licence, Master, Doctorat
OIF Organisation Internationale de la Francophonie
OMD Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONAD Organisation Nationale Antidopage
ONGI Organisations Non Gouvernementales Internationales
PCFC Programme CONFEJES de Formation des Cadres
PDDH Promotion de la Démocratie et des Droits Humains
RD Recherche et Développement

Liste de présence : (Commission CCP)

N°	Nom & prénoms	Pays	Fonctions	Téléphone Télécopie	Courriel	Adresse complète Tel, etc.
1	KONATE Cheick	Mali	Directeur Général /INJS	(223) 20 20 70 01 66 73 07 43	karagaoussou@yahoo.fr	BP 91 INJS Bamako
2	SENE Adama	Sénégal	Consultant	(221) 77 612 67 80	adamasene59@gmail.com	CESAG - BP 3802 Dakar
3	DANSOU Pierre	Bénin	Personne ressource	(229) 97 44 92 11	kingpierre1@yahoo.fr	01 BP 169 Porto Novo R. Bénin
4	NDIAYE Cheikh	Sénégal	Personne ressource	(221) 77 641 51 57	cheikhtidiane_ndiaye@yahoo.fr	CNEPS Thiès
5	NDIAYE El Hadj Moctar GUEYE	Sénégal	Accueil et stage au CNEPS de Thiès	(221) 77 546 16 86	maxumann@gmail.com	BP 191/A CNEPS Thiès
6	AKPLOGAN Barnabé	Bénin	Directeur INJEPS Porto Novo	(229) 96 10 19 74	akpbar@yahoo.fr	01 BP 169 Porto Novo (229) 20 21 30 87
7	NAJA Abdellatif	Maroc	Directeur Adjoint	(212) 06 60 91 76 83	abdellatifnaja33@hotmail.com	IRFC Km 12, route de Meknes - Salé
8	OUEDRAOGO Mahama	Burkina Faso	Directeur Général INJEPS Ouagadougou	(226) 50 34 50 79 (226) 70 26 96 23	mahamaoued@yahoo.fr	01 BP 353 Ouagadougou 01 – (226) 70 26 96 53 (226) 76 60 16 17
9	NGOA NGUELE Daniel	Cameroun	Directeur INJS	(237) 22 23 08 35 77 77 92 88	darongel@yahoo.fr	INJS BP 1016 Yaoundé (237) 22 23 08 35
10	NDEKE Fidèle	Congo	Directeur ISEPS Brazzaville	(242) 05 551 97 33	fidelenomndeke@yahoo.fr	ISEPS – BP 1100 Brazzaville
11	YAO Kouakou	Côte d'Ivoire	S/D ENEPS –INJS ENSEPS-INJS	(225) 07 95 44 17	yaokouak@hotmail.com	INJS Abidjan 01 BP V 54 Abidjan 01
12	NDIAYE Mariane	Sénégal	Cabinet IFE	(221) 77 544 89 69	riannendiaye@yahoo.fr	Liberté VI Extension Dakar
13	IDE Moussa	Niger	Directeur Général de l'INJS/C	(227) 93 81 02 84 90 03 96 91	moussaide@yahoo.fr	INJS/C BP 11780 Niamey – Niger (227) 20 31 59 90

N°	Nom & prénoms	Pays	Fonctions	Téléphone Télécopie	Courriel	Adresse complète Tel, etc.
14	SOULGAN Héléona	Tchad	DC/INJS	(235) 66 04 15 15 66 302 625	soulganh@yahoo.com	BP 510 (235) 66 30 26 25 66 04 15 15
15	GBATI Djani Lentame Kokou	Togo	Directeur/INJS	(228) 90 03 76 71 22 61 57 39	lenkfr@yahoo.fr	16 BP 196 Lomé Togo
16	N'ZEBELA-TOGBA Pivi	Guinée	Directeur Général/INJEPS	(224) 64 76 77 53	pivitogba@yahoo.fr	BP 262 Guinée Conakry
17	FAYE Jean	Sénégal	Directeur INSEPS/Dakar	(221) 77 634 46 10	jeanfaye47@yahoo.fr	BP 3256 Dakar
18	Ould ELEYOU Ichemkhou	Mauritanie	Directeur CNFCJS Nouakchott	(222) 47 69 99 98	ichemakh2002@yahoo.fr	BP 5777 Nouakchott
19	GEOFFRION Loraine	CONFÉJES	Conseillère Technique	(221) 33 849 56 43	lorainegeoffrion@yahoo.fr	BP 3314 Dakar Sénégal

LISTE DE PRESENCE : (Commission GTCF)

N°	Nom & prénoms	Pays	Fonctions	Téléphone Télécopie	Courriel	Adresse complète Tel, etc.
1	GILMUS Saint Louis Valiollah	Haïti	Directrice des Activités Physiques et des Sports Coordonnatrice Régionale de la Zone E Coordonnatrice Internationale du GTCF	(509) 34 76 17 42	valiollah1slg@yahoo.fr	Waney 87, Rue Jules Carrefour
2	PLUM Bernadette	Fédération Wallonie Bruxelles	Directrice et chargée du Sport pour tous et du Sport de haut niveau	(32) 475 55 64 38	bernadette.plum@cfwb.be	Rue Cochetay N° 2/2 – 4140 Spriment - Belgique
3	KADIRI Fatima- Ezzahra	Maroc	Responsable du Bureau de partenariat au sein de la Division des Affaires féminines - Coordonnatrice Régionale de la zone D'afrique du Nord et Méditerranée/	(212) 675 75 96 16	kadirifatimaezzahr@yahoo.fr	O. L. M Hay El Menzh Im A11 N° Apt n° 6 Rabat
4	SANOGO Dienebou	Mali	Directrice Carrefour des Jeunes De Bamako - Coordonnatrice Régionale Zone Afrique de l'Ouest	(223) 66 72 14 46 79 16 88 75	sdienebou@yahoo.fr	Ministère J. S Carrefour des Jeunes de Bamako – BP 91
5	YOUANGA Henriette	Centrafrique	Directrice chargée du développement du Sport Féminin et des personnes handicapées au Ministère de la Jeunesse, des Sports, des Arts et de la Culture - Coordonnatrice Régionale de la Zone C	(236) 75 04 71 00 - P 77 06 04 24 - D 72 19 57 67 - P	youanga_henriette@yahoo.fr	Ministère de la Jeunesse, des Sports, des Arts et de la Culture – BP 573 Bangui (RCA)
6	NOURA Ouerfelli	Tunisie	DTN Fédération Tunisienne Sport pour Tous - Coordonnatrice régionale zone D –	(216) 98 52 11 93 Fax : (216) 71 870 142	nouraouerfelli@msn.com	16, Rue Habib Habib Chatti , résidence El Yamama

						D23 – Manar I - 2092 Tunis - Tunisie
7	GNOFAM-NAPO Rose Aléwa	CONFÉJES	Directrice Adjointe Administrative et Financière	(221) 33 823 61 39 (221) 77 504 15 03	gnofalewa@yahoo.fr	BP 3314 - Dakar
8	Sylvaine Ariane BISSIK	CONFÉJES	Directrice adjointe des programmes EPS/SPORT	(221) 33 823 17 69	arianebissik@yahoo.fr	BP 3314 - Dakar
9	DIOP Moussé DIOR	Sénégal	Consultant	(221) 77 641 63 65	diormousse@gmail.com	

LISTE DE PRESENCE : (Commission Jeunesse)

N°	Nom & prénoms	Pays	Fonctions	Téléphone Télécopie	Courriel	Adresse complète Tel, etc.
1	SYLLA Fatoumata	Seychelles	Directrice Générale de la Jeunesse	(248) 27 23 275	fsylla@statehouse.gov.sc	State House, Victoria
2	MAYOMBO MOUNANGA Dieudonné	Gabon	Directeur Général de la Jeunesse et des Activités socio éducatives	(241) 07 91 50 60	mayombo.dieudonn@yahoo.com	BP 156 Libreville
3	SELEMA Akédjöl	Cameroun	Directeur Vie Associative	(237) 99 882 422	akonselema@yahoo.fr	BP 11777 Yaoundé
4	MARBOUA Modeste Magloire	Centrafrique	Conseiller du Ministre	(236) 15 63 06 30	deste_11@yahoo.fr	BP 542 Bangui
5	TIFANA Marie Ange	Madagascar	Directrice de la Jeunesse	(261) 32 04 17 580	angetifana@gmail.com	Ministère de la Jeunesse Ambohitovo Tananarive
6	YAZI Oumarou	Niger	Directeur Général de la Jeunesse Correspondant national	(227) 20 72 32 92 96 88 37 85	yaziom@yahoo.fr	MJS/C – BP 215 Niamey
7	PIVRON Dominique	France	Chargé de mission francophonie	(331) 40 45 97 80	dominique.pivron@jeunesse-sports.gouv.fr	MSJVA – DJEPVA 95, Avenue de France 75013 Paris
8	SAVARD Anne-Marie	Québec	Conseillère Direction Francophonie	(1) 418 649 23 44	anne-marie.savard@mri.gouv.qc.ca	525, boul. René Levesque Est – Québec, Canada
9	DIALLO Amadou Ousmane	Mauritanie	Consultant	(222) 46 46 45 85	amadousmane1@yahoo.fr	
10	SOGNANE Daouada	Sénégal	Directeur de la Jeunesse et des Activités Socio-éducatives	(221) 33 832 62 53 77 649 64 91	sognane2@hotmail.com	KM 2.5, Boulevard du centenaire de la

							commune de Dakar
--	--	--	--	--	--	--	------------------

N°	Nom & prénoms	Pays	Fonctions	Téléphone Télécopie	Courriel	Adresse complète Tel, etc.
11	ALI HAROUNA Bouramah	CONFÉJES	Directeur des Programmes Jeunesse	(221) 33 823 97 29/77 609 18 09	bouramah@gmail.com	26, rue Huart - BP 3314 Dakar
12	NDIAYE Macodé	CONFÉJES	Directeur Adjoint des Programmes Jeunesse	(221) 33 823 36 91/77 643 24 44	macondiaye@yahoo.fr	26, rue Huart - BP 3314 Dakar
13	Marie-Cécile BOGUO	OIF	Sous Directrice des Instances	(331) 44 37 32 99	marie-cecile.boguo@francophonie.org	OIF – 19-21 Av. Bosquet 75007 Paris - France

LISTE DE PRESENCE : (Commission SPORT)

N°	Nom & prénoms	Pays	Fonctions	Téléphone Télécopie	Courriel	Adresse complète Tel, etc.
1	GAUTIER Alain	CONFEJES	Consultant	(331) 4 66 80 20 27	alaingautier44@yahoo.fr	11, rue du Temple 30121 MUS
2	TOUSSAINT Michèle	France	Adjointe Bureau des relations internationales - Direction des Sports	(331) 40 45 96 41	michele-toussaint@jeunesse.sports.gouv.fr	Ministère de la Jeunesse et des Sports 90, Avenue de France 75013 Paris
3	MOUMOUNI Amadou	Niger	Conseiller technique du Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture	(227) 96 96 25 52 90 03 94 12 94 95 92 93	moumounibk01@yahoo.fr	BP 215 Niamey
4	YOUGBARE Alexandre	Burkina Faso	Directeur Général des Sports – Ministère des Sports et des Loisirs	(226) 70 25 66 53	alexandre-yougbare@yahoo.fr	BP 4411 Ouagadougou 01
5	ALAOUI Brahim	Maroc	Directeur de l'Institut Royal de Formation des Cadres	(212) 537 83 50 80	brahimalaoui@hotmail.com	(212) 661 21 63 52
6	HAMAITE René	Fédération Wallonie Bruxelles	Expert	(32) 475 25 11 82	rhamaite@voo.be	23, rue de France 4500 HUY Belgique
7	COULIBALY Dramane	Mali	Directeur National des Sports et l'Education Physique	(223) 20 22 17 07	coulibalyd58@gmail.com	S/C MJS – BP 91 Bamako
8	KOUADIO N'guessan Richard	Côte d'Ivoire	S/Directeur des Sports	(225) 05 79 31 65	nguessrichard@yahoo.fr z	(225) 20 21 92 74
9	NTIBAGIRIMVO Rémy	Burundi	Conseiller du Ministre et correspondant national	(257) 79 924 590 75 924 510	ntibagirimvo@yahoo.fr	Ministère de la Jeunesse, des Sports et

N°	Nom & prénoms	Pays	Fonctions	Téléphone Télécopie	Courriel	Adresse complète Tel, etc.
10	FALL Youssouf	CONFEJES	Secrétaire Général	(221) 33 849 56 42	youfalfr@yahoo.fr	BP 3314 Dakar
11	GAYE Fatou Ndiaye		Directrice Administrative et Financière	(221) 33 849 56 45 (221) 77 182 45 44	kinebourokh@yahoo.fr	BP 3314 Dakar
12	Jean Michel GUERNIC		Conseiller Technique	(221) 33 849 56 43 (221) 77 104 36 83	jguernic@hotmail.com	BP 3314 Dakar
13	François ALLA YAO		Directeur des Programmes EPS/Sport	(221) 33 823 47 93 (221) 77 718 20 31	allacjf@yahoo.fr	BP 3314 Dakar
14	Hawa MBALLO		Comptable	(221) 33 849 56 46	mouskebah@yahoo.fr	BP 3314 Dakar
15	Françoise R. SARR		Secrétaire	(221) 33 849 56 42 (221) 77 642 85 37	robertine10@yahoo.fr	BP 3314 Dakar
16	KOUAKOU Kouassi Sylvestre		Volontaire OIF		kouakousylvestre@yahoo.fr	BP 3314 Dakar